

Ces gens qu'éreintera la tentative du gouvernement de saper le régime de l'assurance-chômage se retrouveront dans une situation on ne peut plus précaire à la suite de l'adoption de ce projet de loi. Les prestations auront été supprimées. Bien entendu, ce sont de grands bobards que de prétendre que la majorité des assistés sociaux abusent du système. C'est faux. Si le gouvernement tient sérieusement à rétablir l'honnêteté et l'intégrité dans l'utilisation du système, il faut faire autre chose que d'affaiblir le système lui-même.

Pour répondre à la question de la députée, les municipalités auront effectivement beaucoup plus de mal à verser des prestations d'assistance sociale aux personnes à court d'assurance-chômage. Il leur en coûtera beaucoup plus cher de s'occuper des gens qui souffriront de dépression, des gens qui auront tenté de se suicider, et des autres victimes de ce gouvernement conservateur.

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, j'ai l'impression qu'il ne reste plus grand temps maintenant avant la fin de l'étude de ce projet de loi à l'étape de la troisième lecture, mais je dois intervenir, au nom des habitants de ma localité, pour m'opposer énergiquement à une pareille mesure qui menace de compromettre gravement notre régime de l'assurance-chômage.

Le gouvernement prétend que nous avons eu amplement le temps d'en discuter. La vérité est tout autre. Le débat de deuxième lecture n'a duré que trois jours. Le gouvernement y a mis fin en nous imposant la clôture. Sans compter que les audiences du comité n'ont duré que quatre semaines. Notons en passant que sur les 202 groupes qui sont venus témoigner, 157 étaient radicalement opposés au projet de loi C-21. Je rappelle également que l'étape du rapport n'a duré que deux jours et que deux jours seulement ont été prévus pour le débat de troisième lecture. Et cela toujours parce que le gouvernement a imposé la clôture aux délibérations de la Chambre concernant le projet de loi C-21.

Si le gouvernement croyait vraiment que ce projet de loi était bon, s'il croyait vraiment que c'était bon pour le Canada, il n'aurait pas imposé la clôture d'une façon si insensible et péremptoire. Le gouvernement essaie carrément d'empêcher les Canadiens de se prononcer par l'intermédiaire du Parlement sur les conséquences qu'aura ce projet de loi pour eux. Plus les Canadiens examinent ce projet de loi, plus il est évident pourquoi tant d'entre eux pensent qu'il est mauvais pour le pays.

Que fait ce projet de loi? Essentiellement, il oblige les travailleurs et travailleuses du pays à payer plus pour l'assurance-chômage, mais ils recevront moins en retour.

### *Initiatives ministérielles*

Ce projet de loi prolonge la période d'attente, réduit la durée des prestations et, parce que le gouvernement n'y contribuera plus, les travailleurs et les employeurs devront payer des cotisations plus élevées.

Pourquoi le gouvernement procède-t-il ainsi? Il se peut que le gouvernement pense que les prestataires ne sont pas vraiment en difficulté et que s'ils y mettaient un peu plus d'effort, ils pourraient se trouver un emploi. A mon avis, la réalité est tout autre. D'après ce que je vois dans ma localité et partout au Canada, les gens ont recours à l'assurance-chômage parce qu'ils n'ont pas de choix valable. S'il y avait des emplois, ils travailleraient volontiers pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Une autre explication serait que tout soit lié à l'accord de libre-échange que le gouvernement a conclu avec les États-Unis. Il est très intéressant de constater que cette mesure rendrait notre régime d'assurance-chômage plus semblable à celui qui existe dans une grande partie des États-Unis. Le gouvernement a parlé d'harmonisation et de règles de jeu uniformes, mais à mon avis, les Canadiens ne s'attendaient pas et ne voulaient pas que l'accord de libre-échange ramène les programmes canadiens pour la main-d'oeuvre au même niveau que ceux de certains États américains où les prestations sont les plus faibles.

Le gouvernement va probablement s'efforcer de rayer de cette mesure tout ce qui risque de déplaire à la commission américaine du commerce et de compliquer les négociations sur les dispositions de l'Accord de libre-échange concernant les subventions qui restent à finaliser. Certes, le gouvernement ne devrait pas se rendre avant même le début de la bataille. Il devrait être prêt à défendre les principaux programmes sociaux en vigueur au Canada. En dépit des pressions américaines, il devrait être disposé à défendre les points significatifs de notre contrat social, la structure même de notre société.

Qu'arrivera-t-il si ce projet de loi est adopté? Eh bien, dans ma propre localité, de très nombreuses personnes, peut-être même des milliers, seront sans protection lorsque l'entreprise principale, l'industrie automobile de Windsor connaîtra l'espèce de déclin cyclique auquel elle ne peut échapper. L'industrie automobile a été plutôt prospère ces dernières années, mais il y a déjà certains signes qui laissent prévoir un revirement de situation. Cette industrie connaît d'ailleurs des cycles, des périodes de prospérité, pendant lesquelles les emplois augmentent ou, à tout le moins, demeurent stables, alternant avec des périodes de moindre activité où les ventes